

# PROCÈS-VERBAL N° 1

## Réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du Conseil scolaire catholique MonAvenir

Le mercredi 12 décembre 2018

**Salle du Conseil, au siège social**

18 h 35

*Présences :*

*Dorothée Petit-Pas, présidente du Comité  
Laurie Davidson, vice-présidente du Comité  
Monique Anderson  
Donald Blais  
Melinda Chartrand  
Arlette Kasongo-Chima  
Paola Rabbath  
Jean Richer*

*Autres membres du Conseil*

*Anne Godbout  
Maxime Papillon  
Aidan Auger, élève conseillère*

*Membres du personnel :*

*Anik Gagnon, surintendante de l'éducation et des Services à l'élève  
Annic Mongrain-Rush, directrice des Services à l'élève (par audioconférence)  
Linda St. Louis, directrice des Services à l'élève  
Chantal Perron, agente aux affaires des relations corporatives et du Conseil*

**1. Ouverture de la réunion, appel nominal et absences motivées**

La présidente du Conseil, la conseillère Melinda Chartrand, déclare la réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté ouverte à 18 h 30.

**1.1 Prière d'ouverture**

La prière d'ouverture est récitée par les membres présents.

## **2. Membriété – Comité consultatif pour l'enfance en difficulté**

### Motion 1

Le conseiller Donald Blais propose

Appuyé par la conseillère Dorothee Petit-Pas

Que le Comité consultatif pour l'enfance en difficulté recommande au Conseil d'approuver les nominations des personnes suivantes en tant que membres du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté pour le terme se terminant le 30 novembre 2022 : mesdames Monique Anderson, Laurie Davidson, Arlette Kasongo-Chima et Paola Rabbath et de monsieur Jean Richer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **3. Période d'élections**

### **3.1 Nomination des scrutateurs ou scrutatrices**

#### Motion 2

Madame Laurie Davidson propose

Appuyée par Monsieur Jean Richer

Que mesdames Aidan Auger et Linda St. Louis soient nommées scrutatrices pour la période d'élection au Comité consultatif pour l'enfance en difficulté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **3.2 Élection au poste de la présidence du Comité**

#### **3.2.1 Mises en candidature**

##### Motion 3

Madame Laurie Davidson propose

Appuyé par monsieur Jean Richer

Que le conseiller Donald Blais soit mis en candidature pour le poste de présidence du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté pour le terme 2018-2019.

##### Motion 4

Madame Monique Anderson propose

Appuyée par madame Paola Rabbath

Que la conseillère Dorothee Petit-Pas soit mis en candidature pour le poste de présidence du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté pour le terme 2018-2019.

#### **3.2.2 Clôture de la période des mises en candidature**

La présidence du Conseil, la conseillère Melinda Chartrand, déclare close la période des mises en candidature à la présidence du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté pour le terme 2018-2019.

**3.2.3 Vérification de la disponibilité des personnes mises en candidature**  
Le conseiller Donald Blais accepte que sa candidature soit posée à la présidence du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2018 au 30 novembre 2019.

La conseillère Dorothee Petit-Pas accepte que sa candidature soit posée à la présidence du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2018 au 30 novembre 2019.

**3.2.4 Vote**  
La présidence du Conseil, la conseillère Melinda Chartrand, invite les membres à voter au scrutin.

**3.2.5 Résultat du vote**  
Les deux personnes scrutatrices distribuent, recueillent et dépouillent les bulletins de vote.

**3.2.6 Déclaration de la personne élue**  
La conseillère Melinda Chartrand, présidente d'assemblée, déclare que la conseillère Dorothee Petit-Pas est réélue à la présidence du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté pour le terme 2018-2019.

### **3.3 Élection au poste de la vice-présidence du Comité**

#### **3.3.1 Mises en candidature**

##### Motion 5

La conseillère Dorothee Petit-Pas propose  
Appuyée par madame Arlette Kasongo-Chima  
Que madame Monique Anderson soit mise en candidature pour le poste de vice-présidence du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté pour le terme 2018-2019.

##### Motion 6

Le conseiller Donald Blais propose  
Appuyé par madame Monique Anderson  
Que madame Laurie Davidson soit mise en candidature pour le poste de vice-présidence du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté pour le terme 2018-2019.

#### **3.3.2 Clôture de la période des mises en candidature**

La présidence du Conseil, la conseillère Melinda Chartrand, déclare close la période des mises en candidature à la vice-présidence du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté pour le terme 2018-2019.

**3.3.3 Vérification de la disponibilité des personnes mises en candidature**

Madame Monique Anderson accepte que sa candidature soit posée à la présidence du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2018 au 30 novembre 2019.

Madame Laurie Davidson accepte que sa candidature soit posée à la présidence du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2018 au 30 novembre 2019.

**3.3.4 Vote**

La présidence du Conseil, la conseillère Melinda Chartrand, invite les membres à voter au scrutin.

**3.3.5 Résultat du vote**

Les deux personnes scrutatrices distribuent, recueillent et dépouillent les bulletins de vote.

**3.3.6 Déclaration de la personne élue**

La conseillère Melinda Chartrand, présidente d'assemblée, déclare que madame Laurie Davidson est réélue à la vice-présidence du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté pour le terme 2018-2019.

**3.3.7 Transfert de la présidence d'assemblée**

La réunion se poursuit sous la présidence de la conseillère Dorothee Petit-Pas. La conseillère Petit-Pas remercie les membres de leur confiance.

**3.4 Destruction des bulletins de vote**

Motion 7

Madame Monique Anderson propose

Appuyée par la conseillère Melinda Chartrand

Que les bulletins de vote utilisés pour les élections à la présidence du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté, pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2018 au 30 novembre 2019, soient détruits.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**4. Adoption de l'ordre du jour du 12 décembre 2018**

Motion 8

Monsieur Jean Richer propose

Appuyé par madame Arlette Kasongo-Chima

Que le Comité consultatif pour l'enfance en difficulté adopte l'ordre du jour du 12 décembre 2018, sous la forme présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5. Déclaration de conflit d'intérêts**

Aucune déclaration de conflit d'intérêts.

**6. Audition de contribuables/délégations**

Sans objet.

**7. Présentations**

**7.1 Présentation des associations**

**7.1.1 VOICE for deaf and hard of hearing children**

Madame Monique Anderson, représentante de VOICE for deaf and hard of hearing children, indique qu'elle demande constamment à l'organisme de lui proposer des sujets de discussion au CCED. Elle rappelle que le *Mois de la parole et de l'audition* aura lieu en mai.

Madame Anderson précise qu'il est important de ne pas oublier les jeunes dans leur cheminement en étant malentendant. Ils doivent apprendre à faire valoir leurs droits. Elle rappelle que VOICE offre des formations pour les membres siégeant au sein des différents CCEDs de la province.

**7.1.2 Autisme Ontario**

Madame Laurie Davidson, représentante d'Autisme Ontario, chapitre de Toronto, indique qu'elle a participé à une réunion provinciale de l'organisme au début du mois de novembre 2018. Elle précise que cette rencontre comportait un volet francophone.

En ce qui a trait au chapitre local, madame Davidson indique qu'il y a, comme à tous les ans, une fête de Noël. Elle invite également les membres du Comité à consulter le site Internet de [l'organisme](#).

**7.2 Présentation des services**

**7.2.1 Bonnes nouvelles du système**

Madame Linda St. Louis, directrice des Services à l'élève, rend compte d'un projet pilote mis en place à l'ÉSC Renaissance par une travailleuse sociale dans le cadre de la Semaine anti-intimidation en novembre dernier sur le bien-être et la santé mentale. Un kiosque offrait des ressources aux élèves pendant l'heure du diner et aux parents en soirée lors des rencontres parents/enseignants dans le cadre de la remise des bulletins. Il s'agit d'une initiative qui sera proposée à toutes les écoles.

Madame Anik Gagnon, surintendante de l'éducation, précise que des offres de participation au Comité seront acheminées à différentes associations afin de combler les postes au sein du Comité qui sont toujours vacants.

### **7.2.2 Procédures et mandat CCED**

Madame Anik Gagnon, surintendante de l'éducation, présente le mandat et les procédures en place pour le Comité consultatif pour l'enfance en difficulté.

## **8. Adoption des procès-verbaux**

### **8.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du CCED du 21 novembre 2018**

#### Motion 9

Monsieur Jean Richer propose

Appuyé par madame Paola Rabbath

Que soit adopté le procès-verbal de la réunion du 21 novembre 2018 du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté sous la forme modifiée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Modification : le nom de la conseillère Chartrand apparaîtra à la rubrique présence.

## **9. Affaires découlant des procès-verbaux**

La conseillère Melinda Chartrand, présidence du Conseil, informe les membres que le Consortium Centre-Jules-Léger est toujours en attente de l'approbation du ministère de l'Éducation pour finaliser le transfert de gouvernance.

À la demande de la table, madame Annic Mongrain-Rush, directrice des Services à l'élève, énumère quelques services qui sont offerts aux élèves par le Centre Jules-Léger tels que des évaluations en surdité et cécité. Elle rappelle que le Centre Jules-Léger est également une institution pour les élèves qui ont des problèmes d'apprentissage dont le retard académique est de plus de deux ans. Madame Mongrain-Rush précise que le Conseil envoie quatre élèves cette année ; le Conseil présentera six élèves pour l'an prochain.

## **10. Questions à l'étude**

### **10.1 Rapport SEÉ.01-12/2018 intitulé « Rapport mensuel d'activités - Services à l'élève du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 2018 »**

Madame Anik Gagnon, surintendante de l'éducation, présente le rapport SEÉ.01-12/2018. Elle précise que des travailleuses sociales ont reçu une formation sur les stratégies d'accompagnement des victimes souffrant de stress post-traumatique.

## **11. Avis de motion**

Aucun avis de motion.

## 12. Correspondances

12.1 Correspondance datée du 24 octobre 2018 de la part du *Windsor-Essex Catholic District School Board* adressée à la ministre de l'Éducation, l'honorable Lisa Thompson, demandant à la Ministre de réviser la Formule de calcul pour l'allocation des fonds en enfance en difficulté.

12.2 Correspondance datée du 21 novembre 2018 de la part du *Brant Halldimand Norfolk Catholic District School Board* adressée à la ministre de l'Éducation, l'honorable Lisa Thompson, demandant à la Ministre d'amender la Loi sur l'éducation afin de mandater tous les conseils scolaires à sensibiliser au dommage permanent causé par la consommation d'alcool durant la grossesse.

À la demande de la table, une présentation sur les conséquences de la consommation d'alcool durant la grossesse sera ajoutée au calendrier de formation pour l'année 2019-2020.

## 13. Questions diverses

Madame Monique Anderson, représentante de VOICE for deaf and hard of hearing children, demande de sensibiliser les enseignants à l'inclusion de tous les élèves lors de la prise des photos.

À la demande du conseiller Donald Blais, madame Anik Gagnon, surintendante de l'éducation, informe la table que le Conseil n'offre pas de cours de langage des signes. Madame Annic Mongrain-Rush, directrice des Services à l'élève indique pour sa part que l'Université d'Ottawa offre une telle formation ainsi que la Société canadienne de l'ouïe.

À la demande la table, des présentations sur le trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) et sur les troubles d'apprentissage seront ajoutées au calendrier de formation pour l'année 2019-2020.

## 14. Motion de recevoir

### Motion 10

La conseillère Melinda Chartrand propose  
Appuyée par Monsieur Jean Richer

Que le Comité consultatif pour l'enfance en difficulté reçoive en bloc les documents déposés en réunion publique à titre d'information et aux fins de discussion seulement :

- Tableau des actions découlant
- VOICE for deaf and hard of hearing children
- Autisme Ontario
- Bonnes nouvelles du système
- Procédures et mandat du CCED
- Rapport SEÉ.01-12/2018 intitulé « Rapport mensuel d'activités - Services à l'élève du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 2018 »
- Correspondances

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**15. Date de la prochaine réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté**

La prochaine réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté se tiendra le mercredi 23 janvier 2019.

**16. Levée de la réunion**

Les points à l'ordre du jour de la réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté étant épuisés, la réunion est levée à 20 h 11.

  
\_\_\_\_\_  
*Surintendance de l'éducation*

  
\_\_\_\_\_  
*Présidence du Comité*